



ASSOCIATION
DES FOURNISSEURS DE
CHANTIER DAVIE CANADA

RAPPORT ANNUEL

2021

TABLE DES MATIÈRES

01 MOT DU PRÉSIDENT DU C.A.	3
02 MOT DU MAIRE DE LÉVIS	5
03 MOT DE LA DIRECTION DE CHANTIER DAVIE CANADA	6
04 MISSION, VISION ET VALEURS DE L'AFDC	7
05 MEMBRES DU C.A.	9
06 GOUVERNANCE	12
07 RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2021	13
1. Brise-glace polaire : un gain important	13
2. Webinaire sur la Politique des retombées industrielles et technologiques	14
3. Participation aux Assises québécoises du secteur maritime	14
4. Annonce de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec	15
5. Année électorale : rencontre avec les partis politiques fédéraux	16
6. Rencontres mensuelles avec la direction de Chantier Davie Canada	17
7. Mémoire sur la Stratégie maritime du Québec	18
8. Infolettres	18
08 NOUVELLES ORIENTATIONS ET ACTIONS DE L'AFDC	19
09 MEMBERSHIP	20

01

MOT DU PRÉSIDENT DU C.A.



Me André Y. Komlosy

Malgré un contexte pandémique qui s'est poursuivi en 2021, l'Association des Fournisseurs de Chantier Davie Canada (AFDCDC) a été très active sur plusieurs fronts en préparation de la réalisation des futurs contrats de construction pour de nouveaux navires.

Aussi, l'année 2021 aura été une année électorale sur la scène fédérale. L'AFDCDC a permis à plus de 200 de ses membres de participer à un échange avec les représentants des principaux partis politiques sur les enjeux touchant la construction navale. Une excellente occasion de rappeler l'importance d'accorder la construction du brise-glace polaire à Chantier Davie Canada.

L'Association a eu ce dossier dans sa ligne de mire durant plusieurs mois et elle aura contribué, par ses nombreuses interventions et celles de ses membres, à convaincre le gouvernement du Canada d'octroyer à Chantier Davie Canada la construction du nouveau brise-glace polaire au mois de mai dernier. Cette annonce s'ajoute ainsi à celle de la construction de six brise-glaces et deux traversiers interprovinciaux, des contrats totalisant plusieurs milliards de dollars.

L'AFDCDC est consciente que le processus de négociation peut paraître long et complexe, mais rappelons qu'à terme, c'est l'économie du Québec et du Canada qui en ressortira

gagnante. Clairement, la chaîne d'approvisionnement fera également partie des gagnants. Mais en attendant, comme association, nous devons nous assurer d'être prêts et efficaces lorsque débutera la construction des nouveaux navires.

Nous avons donc lancé, au cours de la deuxième moitié de l'année, un processus de réflexion, en collaboration avec les dirigeants de Chantier Davie Canada, sur la meilleure façon de jouer un rôle d'appui afin d'accroître l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. Ce processus de réflexion s'est conclu, en fin d'année, par l'adoption d'une programmation diversifiée pour l'année 2022 qui a d'ailleurs fait l'objet d'un dévoilement le 23 février dernier.

L'AFDCDC a un rôle d'éducation et de formation qui, nous le souhaitons, prendra de plus en plus d'importance avec le temps. Nous croyons fermement que nos actions donnent de la valeur aux entreprises qui adhèrent à l'AFDCDC. Ces pourquoi l'adhésion à l'Association demeure aussi essentielle et qu'à plusieurs, nous sommes en mesure d'offrir une programmation d'aussi grande qualité.

La diffusion mensuelle de l'AFDCDC Express a également constitué une source d'information importante auprès des membres pendant cette deuxième année de pandémie mondiale. La

popularité de la lecture de cette publication par nos membres le confirme. Il s'agit toutefois d'un outil que nous souhaitons optimiser davantage.

Au printemps, l'AFCDC déposait un deuxième mémoire auprès de la ministre déléguée aux Transports du Québec et responsable de la Stratégie maritime, Madame Chantale Rouleau. Ce mémoire rappelle l'importance de la construction navale et de la chaîne d'approvisionnement qui la soutient. L'AFCDC a fait plusieurs représentations dans ce sens y compris lors des premières *Assises québécoises du secteur maritime organisées par la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes)* en mai. Une délégation de l'AFCDC y a fait valoir l'importance du secteur de la construction navale et l'impact de sa chaîne d'approvisionnement pour l'économie québécoise. Il faut se rappeler que nous étions alors dans un contexte de reprise à la suite du ralentissement économique qui a débuté en 2020.

C'est d'ailleurs en juin que le gouvernement du Québec dévoilait « *Avantage Saint-Laurent : la nouvelle vision maritime du Québec* » où nous avons pu constater que les nombreuses interventions de l'AFCDC des deux dernières années ont porté leurs fruits. L'une des mesures contenues dans cette nouvelle vision maritime prévoit de moderniser l'industrie des chantiers maritimes québécois. L'AFCDC a d'ailleurs organisé, après le dévoilement de la vision maritime, un webinaire avec la ministre Chantale Rouleau qui a permis un échange fructueux avec les membres et obtenir plus de détails.

Nous avons également mis en place un nouveau forum d'échange mensuel entre les dirigeants de Chantier Davie Canada et les officiers de l'AFCDC en juin. Le but de ces rencontres est de partager sur les différents

moyens de contribuer, en tant que chaîne d'approvisionnement, au succès de Chantier Davie Canada dans la réalisation de ses contrats actuels et à venir. Ces rencontres permettent aussi d'arrimer les besoins et les attentes de la chaîne d'approvisionnement avec ceux de Chantier Davie Canada. Le tout se fait de manière collaborative et respectueuse, dans un souci d'accroître l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et de développer des relations durables et harmonieuses.

Nous avons ainsi pu nous familiariser avec la Politique des Retombées Industrielles et technologiques (RIT / ITB) qui vise à favoriser le contenu canadien. Un webinaire d'information a d'ailleurs été organisé avec le gestionnaire de cette politique au Chantier Davie et les membres de l'AFCDC. Les fournisseurs ont tout intérêt à bien comprendre cette politique afin de se positionner avantageusement pour l'octroi des contrats à venir. C'est un sujet de grande importance sur lequel nous reviendrons régulièrement.

L'AFCDC entend donc poursuivre son action en 2022 en mettant davantage l'accent sur l'éducation et l'information de ses membres, tout en leur offrant des opportunités de réseautage avec les responsables de Chantier Davie Canada, mais aussi entre membres et fournisseurs. C'est ainsi que nous pourrions assurément accroître l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement, ses compétences et même ses perspectives d'exportation de son savoir-faire.

Nous vous invitons à participer activement à nos activités et à appuyer votre association.

Merci à tous de votre confiance et précieuse collaboration.

02

MOT DU MAIRE DE LÉVIS



Gilles Lehouillier

MAIRE DE LÉVIS

Un travail remarquable de l'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada

Le Chantier Davie occupe une place fondamentale sur l'échiquier de la construction navale au pays. Son importance dans le paysage économique canadien et québécois se caractérise par le fait qu'il s'approvisionne auprès de plus de 1 300 fournisseurs sur le territoire canadien dont 75% au Québec.

Je tiens à féliciter l'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada pour son expertise et les efforts déployés au cours des dernières années pour tisser des liens étroits avec des partenaires des régions du Québec et du Canada.

Davie est spécialisé dans la conception, la construction et le soutien de navires spécialisés de classe mondiale qui permettent à ses clients de remplir leur mission, de protéger la sécurité nationale et économique du pays ou de répondre à des besoins commerciaux spécifiques. Davie possède des capacités dans toute la chaîne de valeur de la construction navale.

D'ailleurs, le Chantier Davie est sur le point d'être officiellement accrédité comme l'un des trois chantiers de la Stratégie nationale de construction navale du Canada (SNCN), offrant des perspectives de contrats garantis jusqu'en 2040. Les activités futures du Chantier Davie pourraient soutenir ou maintenir en moyenne plus de 4 000 emplois directs, indirects et induits annuellement entre 2022 et 2040.

Le chantier maritime lévisien dispose d'une expertise reconnue mondialement et d'un personnel jeune et dynamique en mesure de réaliser de grands projets complexes et à haute technologie. Je salue encore une fois l'initiative des fournisseurs de Chantier Davie Canada dans leur volonté affirmée de se regrouper pour l'avenir du chantier naval.

Merci et bravo à l'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada et à l'ensemble de ses membres pour leur remarquable travail!

03

MOT DE LA DIRECTION DE CHANTIER DAVIE CANADA



Me Denis Boucher

VICE-PRÉSIDENT, AFFAIRES PUBLIQUES
ET RELATIONS STRATÉGIQUES

Nous avons souligné en 2021 le dixième anniversaire de l'achat de Davie par les deux propriétaires actuels. Depuis ce temps, Davie bourdonne d'activités. Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, Davie peut maintenant envisager l'avenir à long terme et assurer à ses employés et fournisseurs des perspectives des plus réjouissantes.

Alors que Davie travaille à finaliser les discussions avec le gouvernement fédéral pour confirmer son inclusion à titre de partenaire au sein de la stratégie nationale de construction navale (SNCN), le rôle de nos fournisseurs n'aura jamais été aussi important. En effet, la SNCN signifiera l'avancement d'un ambitieux carnet de commandes incluant, notamment, la construction de sept brise-glaces dont un de classe polaire et de deux traversiers fédéraux. À ce titre, nos fournisseurs joueront un rôle de premier plan dans la réalisation de ces multiples projets et nous aiderons sans aucun doute à livrer des navires dont nous pourrions tous être fiers tout en respectant échéanciers et devis budgétaires.

Alors que nous entrons dans cette nouvelle ère de Davie, il en va de même pour l'AFCDC qui voit son rôle redéfini pour offrir du soutien aux fournisseurs et regrouper les voix de plus d'un millier de petites, moyennes et grandes entreprises qui font affaires avec Davie. Plus que jamais, l'AFCDC continuera donc à susciter et encourager l'essor de nos fournisseurs en mettant à leur disposition des outils utiles à ces fins.

Nous apprécions les efforts de l'AFCDC et sommes heureux de la soutenir depuis sa création en 2018, considérant la pertinence de son existence, de sa mission et de ce qu'elle vise à accomplir.

04

MISSION, VISION ET VALEURS DE L'AFCDC

Mission

La mission de l'AFCDC est de soutenir le développement et la croissance de la chaîne d'approvisionnement de Chantier Davie Canada en la rendant la plus efficace possible. Elle vise ainsi à défendre et promouvoir les intérêts des fournisseurs de Chantier Davie Canada et de ses partenaires

Vision

L'AFCDC disposera d'une organisation solidement implantée dans toutes les régions du Québec et ailleurs au Canada dans le but d'influencer le gouvernement du Canada, et subsidiairement le gouvernement du Québec, afin de considérer, d'inclure et de favoriser l'expertise de Chantier Davie Canada et sa chaîne d'approvisionnement pour la réalisation de contrats navals tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Stratégie nationale de construction navale du Canada.

L'AFCDC s'assurera également que le volet de la construction navale et de sa chaîne d'approvisionnement soit inclus et maintenu dans toute stratégie ou politique couvrant le domaine maritime au Québec et au Canada permettant de favoriser le développement et la croissance d'une grappe maritime solide et pérenne.

L'AFCDC prendra tous les moyens à sa disposition pour informer adéquatement ses membres des meilleures pratiques requises, exigées ou souhaitées par Chantier Davie Canada. Elle le fera notamment en éduquant la chaîne d'approvisionnement de manière complémentaire et concertée avec Chantier Davie Canada sur des sujets et enjeux permettant d'accroître son efficacité.

L'AFCDC maintiendra en place sa capacité de mobilisation auprès des fournisseurs, des organisations socio-économiques et des intervenants politiques pour soutenir la croissance du secteur de la construction navale et de sa chaîne d'approvisionnement. Elle aura aussi pour mandat de communiquer de manière efficace et convaincante les points de vue et prises de position de l'AFCDC dans toutes les régions du Québec et au Canada.



Valeurs

L'INTÉGRITÉ

L'intégrité fait partie intégrante de toutes les démarches et interventions que l'AFCDC effectue car elle constitue l'essence même de la confiance que ses membres et partenaires lui accordent dans le cadre de la réalisation de sa mission.

LE RESPECT

L'AFCDC agit avec respect à l'égard de toutes les personnes et organisations avec qui elle interagit dans la réalisation de sa mission ainsi qu'envers les lois et règlements en vigueur.

LA SOLIDARITÉ

Par solidarité, l'AFCDC vise l'intérêt commun de ses membres, de ses partenaires et du développement économique du Québec et du Canada.

LA COMPÉTENCE

La compétence est une valeur essentielle pour assurer et maintenir la crédibilité de l'AFCDC. Il revient à chacun de ses membres d'appliquer cette valeur fondamentale dans le cadre de son travail afin de contribuer à rendre le plus efficace possible la chaîne d'approvisionnement.

L'ÉQUITÉ

L'AFCDC croit au principe de l'équité. C'est pourquoi elle réclame l'obtention, pour Chantier Davie Canada, de sa juste part des contrats gouvernementaux en comparant et en tenant compte de son expertise, de la capacité de ses installations, de l'efficacité de sa chaîne d'approvisionnement et du poids du Québec dans la fédération canadienne. Ce principe d'équité fait en sorte que le gouvernement du Canada a une obligation morale et politique de s'assurer d'une répartition équitable des contrats de construction navale sur son territoire et relevant de sa compétence. Ce principe s'applique également auprès du gouvernement du Québec qui doit tout faire afin de favoriser une expertise et un contenu québécois pour tous les projets associés à l'acquisition de traversiers.

05

MEMBRES DU C.A. DE L'AFDC

Le conseil d'administration de l'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada compte onze membres dont les noms, les fonctions et une courte biographie sont reproduits ci-dessous :

ME ANDRÉ Y. KOMLOSY *Président du conseil et représentant du Centre-du-Québec*



Membre du Barreau du Québec depuis 1995, Me Komlosy a conseillé plusieurs entreprises où il a agi à titre de chef des affaires juridiques et chef de la conformité. Il a siégé au comité de direction de la Fédération des chambres de commerce du Québec pendant plusieurs années, dont la dernière à titre de vice-président. Cette dernière qui lui a décerné le prestigieux prix Arthur P. Earl pour son implication exceptionnelle dans le monde des affaires du Québec. Ex-Bâtonnier du Barreau d'Arthabaska, il est membre de l'Ordre de Drummondville.

PIERRE DRAPEAU *Vice-président, et représentant de Chaudière-Appalaches*



Pierre Drapeau a un parcours professionnel marqué par la promotion, le développement et la défense des intérêts des chefs d'entreprises du Québec. Il fut successivement Directeur général de l'Association des CLD du Québec pendant quelques années puis Président et Éditeur du Journal Chefs d'entreprises. En 2015, il fonde la firme de services-conseils Plans d'affaires Inc puis en janvier 2018, il fonde l'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada dont il est le porte-parole officiel au Québec. Depuis mai 2021, il est Président de la Fédération des Chefs d'entreprises du Québec.

SÉBASTIEN GRIMARD *Trésorier et représentant de Laval, Laurentides et Lanaudière*



Sébastien Grimard a œuvré dans le domaine de la consultation d'affaires de 2001 à 2007. Il s'est par la suite joint à l'entreprise familiale à titre de Vice-Président Exécutif des entreprises Grimard. Cette dernière est une compagnie de construction, fabrication et maintenance qui embauche entre 300 et 450 employés et se distingue dans les secteurs industriels, de l'énergie et des infrastructures.

SIMON MALTAIS *Secrétaire et représentant de la Capitale-Nationale*



Simon Maltais œuvre depuis 9 ans chez Cimota inc., il débuta sa carrière à titre de chargé de projet et il gravit les échelons jusqu'au poste de directeur général. Cimota inc. est une entreprise qui œuvre dans le secteur du génie civil, commercial et industriel, minier ainsi que naval. L'entreprise se démarque, entre autres, dans la réparation de béton, le sablage et peinture, l'ancrage au roc et les travaux sur cordes.

RÉJEAN CAOQUETTE *Membre et représentant de l'Estrie*



Réjean Caouette a fondé CRC Canada, qui est maintenant connu sous le nom d'Hydro-Coupe CRC, une entreprise qui se spécialise dans le domaine de la découpe à l'eau à haute pression et laser, ainsi que la fabrication métallique. M. Caouette siège depuis quatre ans au conseil d'administration de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sherbrooke dont il est maintenant le Président.

05

MEMBRES DU C.A. DE L'AFCD

JEAN-FRANÇOIS LEMAY *Membre et représentant de Montréal*



Jean-François Lemay est chef des opérations (COO) chez les entreprises de construction DAWCO inc. DAWCO est une firme de construction électrique et mécanique qui compte plus de 70 ans d'existence dans le milieu industriel, commercial et institutionnel. Avec plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de la construction, Jean-François a occupé plusieurs postes clés en gestion de projets, en gestion des opérations, et d'entreprises.

CHRISTIAN PROULX *Membre et représentant du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie*



Christian Proulx a œuvré 20 années dans l'alimentation dans différents postes avec Coca-Cola Itee (1998-2004), Labatt Breweries (2005-2006), Impérial Tobacco et British American Tobacco (2006-2018). Il a aussi réalisé plusieurs mandats dans différentes provinces avec Impérial Tobacco entre 2008 et 2013. Il est maintenant directeur général chez Metalium à Rimouski.

JEAN-PIERRE HAMELIN *Membre et représentant de la Mauricie*



Jean-Pierre Hamelin est co-proprétaire du Groupe Intervalles à Shawinigan, une entreprise établie en Mauricie depuis plus de 35 ans. Leur expertise est reconnue dans le milieu industriel, au niveau du reconditionnement et de la vente de soupapes de sûreté, de valves et de régulateurs, de manomètres et de jauges, de boyaux de déchargement et de pompes.

DONALD ALBERT *Membre et représentant de la Montérégie*



Donald Albert travaille dans le domaine de la distribution d'acier depuis plus de 35 ans. Il a occupé différents postes de gestion dans le développement des affaires et l'expansion de succursales dans l'Est du Canada. Dans le cadre de ses fonctions, il a aussi géré des projets de construction majeurs en plus d'être membre de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

RÉMY FRANZONI *Membre et représentant de Montréal*



Rémy Franzoni est Fondateur et Président du Groupe Engram, un cabinet de services-conseils, accélérateur de croissance des PME manufacturières du Québec Inc. Nous nous spécialisons dans la mise en œuvre de stratégies de financement, en optimisation de chaîne de valeur mondiale et en recrutement international. Professionnel accrédité en gestion de projets (PMP) et Administrateur agréé (Adm.A), je cumule près de 15 d'expérience dans le domaine manufacturier, bancaire, international et universitaire.

RICHARD TREMBLAY *Membre et représentant du Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord*



Richard Tremblay est propriétaire de l'entreprise Charl-Pol. Avec ses 4 usines au Québec, son usine en Colombie-Britannique et forte de ses 350 employés, l'entreprise centenaire est un équipementier industriel lourd de réputation internationale. Ses créneaux de pointe sont la fabrication et l'usinage de pièces et de composantes mécano-soudées de grandes dimensions pour les industries de l'aluminium, de la construction navale et de l'industrie minière.

Représentativité du Conseil d'administration

Dans un souci de représentativité, le Conseil d'administration a analysé la possibilité d'élargir ses actions auprès de la chaîne d'approvisionnement située à l'extérieur du Québec. À cet égard, le nombre d'administrateurs pour l'année 2022 sera réduit, les territoires élargis, ce qui permettra au Conseil d'administration de pouvoir effectuer des ajouts au courant de l'année si le contexte s'y prête et que les opportunités se présentent. Les postes suivants seront donc proposés lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 27 avril 2022 couvrant l'essentiel des régions du Québec d'où provient la chaîne d'approvisionnement :

- Région de Laval / Laurentides / Lanaudière
- Région de Montréal
- Région de la Montérégie
- Région de la Mauricie / Centre-du-Québec / Estrie
- Région de Chaudière-Appalaches / Bas St-Laurent / Gaspésie
- Région de la Capitale Nationale
- Région du Saguenay-Lac St-Jean / Côte-Nord

Changement de fin d'année financière

Pour des raisons pratiques, le Conseil d'administration a opté pour un changement de fin d'année financière pour l'AFCDC, passant du 30 novembre au 31 décembre. Cela aura pour conséquence de tenir l'Assemblée Générale Annuelle au printemps plutôt qu'à l'hiver. Ce changement sera effectif pour l'année 2022.

Élection des membres du Conseil d'administration

Le processus formel prévu aux Règlements généraux a été instauré avec la mise en place d'un Comité de mise en candidature présidé par un membre en règle de l'AFCDC qui ne siège pas au Conseil d'administration, Monsieur Marcel Curodeau de l'entreprise Medial Services-Conseils-SST. Ce Comité s'est réuni à 2 reprises et a procédé à ses recommandations au Conseil d'administration qui seront soumises à l'AGA du 27 avril 2022.

Comité de vérification

Tel que le prévoient les Règlements généraux, un Comité de vérification a été mis en place afin d'assurer un contrôle et une surveillance des dépenses. Ce comité a également participé à l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2022 qui ont été adoptées en novembre 2021.

Activités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu, au cours de l'année 2021, 7 séances régulières en plus d'une rencontre en février pour la planification annuelle, toutes en mode virtuel. Plusieurs séances électroniques ont également eu lieu pour l'adoption de résolutions courantes. Les officiers du Conseil d'administration ont également été délégués pour participer mensuellement à une rencontre avec l'équipe de dirigeants de Chantier Davie. Une section du présent rapport donne plus d'informations sur ces rencontres. Finalement, les membres du Conseil d'administration participent régulièrement à des rencontres d'information et de gestion des enjeux au rythme de 2 par mois.

7.1 BRISE-GLACE POLAIRE : UN GAIN IMPORTANT



<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1790815/brise-glaces-polaires-canada-ottawa-federal-davie-seaspan-chantiers>

Le 6 mai 2021, le gouvernement du Canada annonçait qu'il misait sur Chantier Davie Canada pour réaliser l'un des plus importants projets de sa Stratégie navale, soit la construction de l'un des deux brise-glaces qu'il souhaite acquérir. Il s'agissait d'une conclusion positive suivant une mobilisation à laquelle l'AFDCDC avait activement participé dans les mois précédents.

En effet, le 13 décembre 2020, l'AFDCDC organisait une conférence de presse virtuelle avec des élus municipaux du Québec afin de signifier l'importance d'accorder le contrat de construction du brise-glace polaire à Chantier Davie Canada. Les maires Gilles Lehouillier de Lévis, Josée Néron de Saguenay, Sylvie Parent de Longueuil et Michel Angers de Shawinigan ont ajouté leur voix à celle de l'AFDCDC en déclarant ceci :

« Le Chantier Davie Canada aura un effet structurant majeur sur l'économie du Québec au cours des 20 prochaines années. Les entreprises de notre territoire souhaitent pouvoir en bénéficier dès maintenant. Il faut que le gouvernement Trudeau annonce sans délais l'octroi au Chantier Davie du brise-glace polaire d'une valeur de 2 milliards de dollars. Plusieurs de mes collègues des autres municipalités le demandent, le premier ministre du Québec le demande, les intervenants économiques du Québec le demandent. »

M. Gilles Lehouillier, Maire de Lévis

« Aujourd'hui, je joins ma voix à celles de mes pairs afin que Chantier Davie obtienne le contrat du brise-glace de classe polaire, le Diefenbaker. Le Québec a besoin de ce projet majeur évalué à 2 milliards de dollars pour relancer son économie. Des retombées qui apporteront des emplois, de la prospérité, le maintien d'une expertise et une capacité de réinvestissement. »

Mme Josée Néron, Mairesse de Saguenay



« Comme plusieurs de mes collègues mairesses et maires, j'ai eu l'occasion en 2019 de présider, de concert avec notre Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Nord, une délégation économique d'une quarantaine d'entreprises de notre agglomération. Nous avons vu tout le potentiel que représentent les contrats de Chantier Davie pour notre économie locale et régionale. Il faut maintenant que le gouvernement du Canada procède à l'annonce de l'octroi du brise-glace polaire à Chantier Davie Canada pour que nos entreprises et nos travailleurs puissent se mettre au travail immédiatement. »

Mme Sylvie Parent, Mairesse de Longueuil

« Nous souhaitons tous que l'économie redémarre le plus rapidement possible. Plusieurs entreprises de notre région sont des fournisseurs de Chantier Davie Canada ou souhaitent le devenir. L'économie du Québec a besoin dès maintenant que ce chantier obtienne le contrat de 2 milliards de dollars pour la construction du brise-glace polaire. Les effets seront immédiats. Il ne manque que l'annonce du gouvernement du Canada. »

M. Michel Angers, Maire de Shawinigan

La construction du brise-glace polaire pourrait permettre la création de plus de 1 300 emplois sur le chantier et de près de 1 200 auprès de la chaîne d'approvisionnement. Cette construction s'ajoutera à la flotte de 6 brise-glaces pour laquelle Chantier Davie est en processus de négociation dans le cadre de son inclusion officielle dans la Stratégie nationale de construction navale du Canada (SNCNC).

7.2 WEBINAIRE SUR LA POLITIQUE DES RETOMBÉES INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

L'Association a tenu un webinaire au sujet des contrats attribués dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN) qui sont assujettis à la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT).

7.3 PARTICIPATION AUX ASSISES QUÉBÉCOISES DU SECTEUR MARITIME

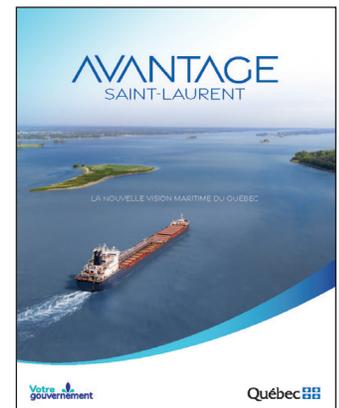
Le 28 mai 2021, la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes), organisait les premières Assises québécoises du secteur maritime. Compte tenu du contexte pandémique, cette rencontre s'est tenue de manière virtuelle. Les membres du Conseil d'administration ainsi que plusieurs membres de l'AFDCDC y ont participé.

Plusieurs ateliers sous forme de panels d'experts ont permis de mieux cerner les enjeux associés au secteur maritime dont les infrastructures, la logistique et le corridor

intelligent, la protection de l'environnement, la biodiversité et la recherche, la main-d'œuvre et la formation ainsi que la relance économique.

C'est particulièrement dans ce dernier segment que l'AFDCDC est intervenue afin de rappeler l'importance du secteur de la construction navale et de sa chaîne d'approvisionnement comme un vecteur de la relance et de la croissance économique. Les contrats associés à la Stratégie nationale de la construction navale du Canada et l'éventuel ajout de traversiers au Québec constituent de bonnes nouvelles pour relancer et faire croître ce secteur pour les 20 prochaines années. La réalisation de ces contrats par les chantiers du Québec et la chaîne d'approvisionnement permettra de développer une expertise et un savoir-faire qui pourront s'exporter et ainsi soutenir une croissance pérenne pour les décennies à venir.

7.4 ANNONCE DE LA STRATÉGIE MARITIME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



L'AFDCDC a été très active de 2019 à 2021 auprès du gouvernement du Québec dans le processus d'élaboration d'une nouvelle Stratégie maritime. Dès 2019, elle a participé à des rencontres avec un comité multi-parties composé d'acteurs du milieu et gouvernementaux, des représentations gouvernementales, une rencontre avec la ministre responsable lors d'une visite au Chantier Davie initiée par l'AFDCDC lors de sa tournée régionale à l'automne 2019, la production de deux mémoires, en 2020 et 2021. Nous avons revendiqué l'importance d'inclure un volet touchant à la construction navale et sa chaîne d'approvisionnement dans cette Politique. Nous voulions ainsi démontrer l'impact économique de ce secteur d'activité qui est à l'aube d'une nouvelle expansion majeure et qui constitue un levier de développement économique.

Le 17 juin 2021, la ministre déléguée aux Transports du Québec et responsable de la Stratégie maritime, dévoilait la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec : *Avantage Saint-Laurent*. Cette vision, disposant d'un budget de réalisation

de plus de 900 millions de dollars est basée sur 3 orientations. Ces dernières comprennent 12 mesures concrètes assorties d'une contribution financière totalisant près de 930 millions de dollars. Parmi ces mesures, notons celle prévoyant de moderniser l'industrie des chantiers maritimes québécois. Lors d'un webinaire avec les membres de l'AFCDC et la ministre Rouleau, cette dernière confirmait qu'une enveloppe de 200 millions de dollars était prévue pour cette mesure.

L'AFCDC est fière de l'aboutissement de ce processus qui aura permis d'assurer une place pour le secteur de la construction navale et de sa chaîne d'approvisionnement dans cette nouvelle vision du secteur maritime au Québec. Une belle démonstration de la pertinence et de l'influence de notre association qui travaille pour l'intérêt de ses membres.

7.5 ANNÉE ÉLECTORALE : RENCONTRE AVEC LES PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX

L'année 2021 fût une année électorale au fédéral. L'AFCDC a joué son rôle de défense des intérêts de la chaîne d'approvisionnement en invitant les représentants des principaux partis politiques à présenter leurs positions sur le secteur de la construction navale auprès des membres de l'AFCDC qui ont posé de nombreuses questions. Il ne s'agissait pas d'un débat mais d'une période d'échanges et chaque parti politique disposait d'une période de 20 minutes. Cette rencontre s'est déroulée le 9 février 2021. Les représentants étaient, par ordre de présentation :

Pour le Bloc québécois



Yves-François Blanchet,
Chef du Bloc et député
de Beloeil-Chambly



Julie Vignola,
députée de Beauport-Limoilou

Pour le Parti conservateur du Canada



Richard Martel,
Lieutenant pour le Québec et député
de Chicoutimi-Le Fjord



L'Honorable Steven Blaney,
député de Bellechasse-
Les Etchemins-Lévis

Pour le Parti libéral du Canada



Steven MacKinnon,
Secrétaire parlementaire du
ministre des Services publics et
de l'Approvisionnement et
député de Gatineau

Pour le Nouveau Parti Démocrate



Alexandre Boulerice,
député de Rosemont-
La Petite Patrie

7.6 RENCONTRES MENSUELLES AVEC LA DIRECTION DE CHANTIER DAVIE CANADA

L'AFDCDC considère important de s'assurer une relation harmonieuse avec Chantier Davie Canada. La chaîne d'approvisionnement a autant à apprendre de Chantier Davie que l'inverse. Dans ce contexte, après des rencontres préliminaires avec des membres de la haute direction et des approvisionnements, il a été convenu de mettre sur pied un forum de discussion et d'échange entre l'AFDCDC et la direction de Chantier Davie Canada.

Après quelques rencontres préparatoires qui se sont déroulées dans les premiers mois de l'année, une rencontre s'est tenue en juin entre les membres du Conseil d'administration de l'AFDCDC et Monsieur Jim Shepherd, vice-président exécutif de Chantier Davie Canada qui est entré en fonction au printemps. Lors de cette rencontre, il a été convenu qu'une rencontre mensuelle se tiendrait avec certains membres de la direction et les officiers du Conseil d'administration de l'AFDCDC. L'objectif de ces rencontres est d'échanger avec les décideurs du chantier sur les différents moyens de contribuer, en tant que chaîne d'approvisionnement, au succès de Chantier Davie Canada. Pour l'AFDCDC, il ne fait pas de doute que nous pouvons contribuer positivement à cet objectif.

Parmi les moyens identifiés, l'AFDCDC a, prioritairement, un rôle au niveau de l'éducation de ses membres face à Chantier Davie Canada et vice-versa. Nous avons mutuellement à apprendre pour devenir meilleurs. Plusieurs nouvelles façons de faire, politiques, procédures et outils seront implantés au cours des prochains mois, des prochaines années. L'environnement même du chantier changera de manière significative avec des investissements majeurs prévus afin de moderniser les infrastructures et le chantier dans son ensemble. Il est donc important de préparer dès maintenant la chaîne d'approvisionnement à ces changements, qui s'échelonnent dans le temps, en l'informant, lui offrant des formations et même en participant dans certains cas au processus par le biais de consultations. Il s'agit d'un exercice d'envergure qui nécessite un travail d'équipe avec des objectifs communs de performance. Ces rencontres mensuelles font partie de ce processus.

Parmi les dossiers qui font l'objet de discussion et qui auront un impact direct sur la chaîne d'approvisionnement, il est question de l'implantation d'un portail qui gèrera le processus d'approvisionnement. Nous parlons ici d'une solution intégrée à même l'ERP de Chantier Davie Canada. Il s'agira donc d'un facilitateur pour l'approvisionnement et les processus liés à l'acquisition de fournitures et services. Les fournisseurs devront donc se préparer, le moment venu, à l'implantation de ce portail qui sera ainsi la nouvelle porte d'entrée du processus d'approvisionnement de Chantier Davie Canada. L'AFDCDC entend jouer un rôle pour informer les membres.



D'ici ce temps, deux représentants du Conseil d'administration, Sébastien Grimard (Laval-Laurentides-Lanaudière) et Simon Maltais (Capitale-Nationale), ont la responsabilité de participer aux travaux à venir pour le développement de ce portail. L'input des fournisseurs étant important, une consultation des membres par l'AFCDC sera lancée lors de l'AGA du 27 avril 2022 et ce, jusqu'à la fin du mois de mai afin que les représentants de l'AFCDC puissent faire part des besoins et attentes des fournisseurs. Une rencontre virtuelle de discussion et d'échange entre les membres du CA de l'AFCDC et les membres aura lieu par la suite pour finaliser ce processus de consultation. Votre input et participation sont essentiels AVANT que le portail ne soit finalisé et mis en place.

7.7 MÉMOIRE SUR LA STRATÉGIE MARITIME DU QUÉBEC (Mai 2021)

L'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada (AFCDC) a présenté un mémoire au gouvernement du Québec en mai 2021 afin de considérer l'ajout d'une composante robuste au chapitre de la construction navale au sein de la nouvelle Stratégie maritime du Québec en cours d'élaboration. Le renouvellement de la flotte des traversiers du gouvernement du Québec offre de formidables perspectives pour toute l'industrie québécoise de la construction navale en raison des navires de toutes tailles qui sont nécessaires à la Société des traversiers du Québec (STQ) afin de remplir sa mission dans plusieurs régions administratives.

7.8 INFOLETTRES

Tel qu'évoqué lors de l'AGA 2021, notre priorité fut d'informer les fournisseurs et nos membres. Nous avons créé et diffusé l'AFCDC Express, l'infolettre officielle de l'Association des fournisseurs de Chantier Davie Canada destinée aux 1 292 fournisseurs canadiens de Chantier Davie Canada (audience moyenne de 1 800 contacts).

Pour la période du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021, 26 infolettres ont été diffusées. Le taux d'ouverture de notre infolettre varie entre 30 % et 55 %.

NOUVELLES ORIENTATIONS ET ACTIONS DE L'AFDCDC

Depuis sa fondation en 2018, l'AFDCDC a concentré son action essentiellement à mobiliser la chaîne d'approvisionnement et les acteurs économiques et politiques afin de faire valoir l'importance d'inclure Chantier Davie Canada dans la Stratégie nationale de construction navale du Canada (SNCNC). Cela se justifiait dans la mesure où la chaîne d'approvisionnement représente près de 1 500 entreprises au Canada dont plus de 1 000 au Québec présentes dans 13 régions administratives. Leurs voix devaient être entendues et le fût : contrat d'entretien des frégates sur 20 ans, préqualification de Chantier Davie Canada pour son inclusion à la SNCNC, dont la construction de 6 brise-glaces et d'un contrat d'un brise-glace polaire. Il était temps de passer à une autre étape et un autre rôle pour l'AFDCDC tout en demeurant vigilant.

Cette prochaine étape est de préparer la chaîne d'approvisionnement à intégrer la SNCNC en s'assurant qu'elle soit efficace et prête à aider Chantier Davie Canada à livrer la marchandise pour les 20 prochaines années et plus. Dans cette optique, la deuxième moitié de l'année 2021 a été consacrée à une réflexion sur la manière dont l'AFDCDC peut jouer un rôle de soutien à Chantier Davie Canada afin d'accroître l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. Cette réflexion s'est déroulée en collaboration avec les dirigeants de Chantier Davie Canada.

Il a été établi que la meilleure façon d'y contribuer est notamment par le biais de l'éducation de la chaîne d'approvisionnement. Éducation auprès de fournisseurs et auprès de Chantier Davie Canada, car autant l'un que l'autre peut apprendre des meilleures pratiques et ainsi optimiser ses façons de faire dans un seul but : livrer la marchandise dans les temps, les budgets et la qualité exigés par les clients.

L'AFDCDC a ainsi multiplié les rencontres et occasions d'échanges avec les dirigeants et plusieurs départements de Chantier Davie Canada pour aboutir avec des objectifs convergeant vers la même cible : devenir les meilleurs au Canada et dans le monde.

La conséquence de cette réflexion se retrouve dans l'implantation d'un calendrier d'activités diversifiées qui offre plusieurs opportunités d'échanges, d'information, de formation et de réseautage tant auprès de Chantier Davie Canada, qu'auprès d'intervenants externes et entre les fournisseurs. L'année 2022 sera un premier exercice dans ce sens et le tout s'améliorera avec les années. La participation des fournisseurs est essentielle pour leur succès et celui de Chantier Davie Canada car ils sont intimement reliés. Nous devons former une seule et même équipe dans le respect, avec un souci constant de collaboration.

09

MEMBERSHIP

L'important virage associatif réalisé dans le second semestre de l'exercice a tout de même permis de conserver pour 2021 un niveau de membership similaire à celui de 2020.



ASSOCIATION
DES FOURNISSEURS DE
CHANTIER DAVIE CANADA

1190-B, rue de Courchevel, suite 400
Lévis (Québec) G6W 5M6